



POTIGNY

Infos

Bulletin municipal d'informations – N° 3 – Décembre 2020

A retrouver dans ce numéro :

- ✓ L'action sociale municipale
- ✓ L'avancement des chantiers
- ✓ L'actualité des dernières semaines



L'ÉDITO

par Gérard KEPA, Maire de Potigny.

Au sortir de l'été, nous avons repris quelque peu espoir dans une amélioration durable de la situation sanitaire. La période estivale nous avait redonné le goût des retrouvailles, tout au moins familiales, voire d'une certaine insouciance. L'automne a douché nos illusions et nous voici, malheureusement, à nouveau plongés dans les difficultés, les contraintes et l'inquiétude.

Ne nous y trompons pas, nous risquons de devoir encore patienter quelques temps pour renouer avec une vie tout à fait normale et plus libre. Pourtant, rappelons-le, chacun d'entre nous dispose d'une petite partie de la solution, à savoir adopter un comportement raisonnable et responsable, notamment en respectant scrupuleusement les gestes barrières que nous connaissons.

Cette conjoncture ne doit pas nous résigner à l'immobilisme. A notre niveau d'élus municipaux, le travail et l'engagement se poursuivent, au service de notre commune et de ses habitants. Croyez-le, les projets avancent et les réalisations annoncées voient le jour. Ce bulletin y revient largement, dans les pages suivantes.

2021, vous le verrez, sera encore porteuse de nouvelles actions et concrétisations, car notre préoccupation majeure est de développer Potigny et d'œuvrer à votre qualité de vie. Aujourd'hui, l'heure est à la préparation d'une fin d'année que je vous souhaite aussi joyeuse et chaleureuse que possible. Je formule le vœu que ces moments festifs vous procurent de précieux moments de partage, de quiétude et de repos. Excellent Noël à tous et, en avance, belle année 2021 de santé et de bonheur ! Prenez soin de vous.

Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public directement rattaché à la Commune. C'est à travers cette instance obligatoire que la collectivité exprime et met en œuvre sa politique sociale. D'une manière générale, l'aide aux plus démunis, aux personnes vulnérables et aux aînés est organisée par le CCAS.

A Potigny, fait rare pour une commune de cette dimension, le CCAS est employeur. Il compte en effet un agent social, Gaëtan Bourges, recruté il y a plus de vingt ans. Ce salarié dispose de locaux spécifiques et d'un véhicule avec lequel il transporte gratuitement les personnes âgées pour leurs démarches médicales et achats de première nécessité sur le territoire de la commune.



Au fil des années, le bureau du CCAS a renforcé l'offre qu'il propose aux usagers, en s'intégrant dans le pôle « Point Info 14 », puis « Maison France Services » dont il est aujourd'hui l'un des partenaires majeurs. De surcroît, l'agent social du CCAS est l'un des animateurs-référents de ces deux autres services publics.

Tous les six ans, à la suite du renouvellement municipal, le CCAS doit également réinstaller ses Administrateurs. Le Maire en est Président de droit. Ce dernier nomme, par arrêté, sept habitants de la commune et le Conseil Municipal, de son côté, élit sept Conseillers municipaux pour siéger au CCAS. Lors de leur première réunion, les Administrateurs désignent un Vice-Président, généralement l'Adjoint au Maire en charge des Affaires Sociales et du Logement, qui, dans la pratique, assure la gestion du Centre Communal d'Action Sociale. Le 2 septembre dernier, Daniel Bérel, 2^{ème} Adjoint au Maire, a été élu à cette fonction.



Les Administrateurs du CCAS lors de leur réunion du 2 décembre 2020

Le CCAS dispose de son propre budget, alimenté par une subvention annuelle d'équilibre versée par la Commune (44 739 € en 2020). Il examine des demandes d'aide sociale (soumises, le plus souvent, par les services sociaux du Département) et peut être amené à voter des secours ; il attribue des subventions annuelles à des œuvres caritatives ; il organise la distribution des traditionnels colis de Noël aux bénéficiaires de la commune (en 2020, 322 colis remis aux personnes de plus de 65 ans, ainsi que 86 fleurs offertes aux résidents de l'EHPAD, pour un budget total de 6 300 €).



Une partie de l'équipe qui a distribué les colis de Noël 2020

Une veille téléphonique « COVID 19 »

Depuis le début de la pandémie, 163 habitants de la commune, âgés de plus de 75 ans, sont régulièrement contactés téléphoniquement par plusieurs élus municipaux. Cette veille permet de rassurer nos administrés les plus fragiles et de répondre à leurs éventuels besoins.



CCAS, Point Info, France Services : comment nous joindre ou nous rencontrer ?

Lundi et jeudi 8h30-12h15 et 13h15-17h
Mardi 8h30-12h – Mercredi 8h30-12h et 13h45-17h
Vendredi 8h30-12h15 et 13h15-16h

Dispositions COVID 19

Accueil sur RDV uniquement (02.31.90.70.25)
Achats de première nécessité : prise de RDV au 02.31.90.89.42. Livraisons effectuées par l'agent directement au domicile (plus de transport de personnes pour le moment).

Actualités

L'école élémentaire renaît de ses cendres



Le 2 novembre dernier, à l'issue des congés, les enfants et leurs enseignants découvraient les locaux de la nouvelle école élémentaire, reconstruite et agrandie, deux ans et demi après le dramatique incendie du 21 mars 2018.

Sur plus de 1 200 m², auxquels s'ajoutent deux cours de récréation et un préau, les occupants des lieux disposent de onze salles de classe, toutes de plain-pied, parfaitement isolées, lumineuses et spacieuses, prééquipées en informatique. Un bâtiment administratif autonome, dédié aux enseignants et à la Direction, est implanté au cœur même du site. Un réfectoire flambant neuf accueille, quant à lui, environ 110 enfants quotidiennement. Il a été pensé, par ses concepteurs, comme un espace convivial et fonctionnel.

Un soin particulier a été porté à la question du confort acoustique, tant pour les élèves que pour les personnels.



En outre, compte tenu des importantes surfaces à entretenir, nous avons décidé de sous-traiter le nettoyage quotidien du site, excepté la cantine (coût annuel facturé par le prestataire : 20 476 € HT).

Bien sûr, l'utilisation optimale de ce nouvel équipement est encore contrariée par les contraintes sanitaires du moment. Mais, bientôt, tous sauront s'approprier pleinement l'ensemble des capacités offertes par cette école moderne et pleine de promesses. 2 400 000 € HT (hors indemnité de l'assurance et aide de l'Etat) auront été nécessaires pour la construire.



Après deux ans d'utilisation, l'école provisoire a été démantelée début novembre et les préfabriqués ont été restitués à la Société BUNGALOC.

Restauration scolaire : du nouveau en 2021

Réuni en séance le 16 novembre dernier, le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission des Finances, a procédé à la réactualisation annuelle des tarifs de la cantine (applicables au 01/01/2021) :

Repas enfant de Potigny : 3,80 €

Repas enfant des communes extérieures : 4,80 €

Repas adulte : 7,30 €

En outre, une grande réforme est attendue très prochainement (sans doute à compter du 1^{er} février), à savoir la possibilité de réservation informatisée des repas, puis, à terme, de paiement en ligne pour les familles. Le logiciel nécessaire a été acheté par la mairie et le personnel est en cours de formation.

8 nouveaux logements locatifs

Aux abords des premières cités minières de la commune, Rue de la Libération, vient d'être inaugurée une résidence moderne de 8 appartements (2 T2, 4 T3 et 2 T4).

Elle a été imaginée par ARTEA (Cabinet d'Architecture de la nouvelle école) avec la préoccupation de l'intégrer au mieux dans ce quartier conjuguant habitat minier et constructions traditionnelles. Ainsi, cette réalisation mêle des enduits rappelant le calcaire de la pierre de Caen et des détails emblématiques du bâti industriel tels que des parements en briques ou des appentis évoquant les anciens cabanons.

L'ensemble associe confort et respect des nouvelles recommandations en matière de développement durable. Les logements seront occupés au 1^{er} janvier prochain.

Cette opération a été conduite par Partelios Ingénierie, pour le compte de Partelios Habitat, bailleur social basé dans la région caennaise.



Problèmes d'adressage

Des difficultés sont actuellement rencontrées dans la distribution du courrier sur notre commune.

Pour vous en prémunir, veuillez à ce que votre nom figure lisiblement sur votre boîte à lettres.

Actualités

Maison des Loisirs et RAM bientôt « hors d'eau »

Légèrement en retrait du bourg, en partie masqué par la végétation, le vaste chantier de la Maison des Loisirs et du Relais d'Assistants Maternels se poursuit discrètement mais sûrement. Les murs principaux des bâtiments sont sortis de terre tout au long de l'automne et, la charpente posée, ce sont les couvertures qui viennent d'être achevées. Les gigantesques baies vitrées sont actuellement en cours d'installation et, si tout se passe comme prévu, « clos et couvert » seront finalisés d'ici les fêtes. Nous continuons d'espérer une mise à disposition des bâtiments aux futurs utilisateurs pour le mois de juin...



Tandis qu'on s'active à l'extérieur, se déroule une périlleuse livraison de vitrerie dans les futurs locaux... (2 décembre 2020)

En attendant cette échéance, les responsables de la MJC et l'animatrice RAM réfléchissent, avec notre collectivité et avec la CDC du Pays de Falaise (gestionnaire de l'antenne RAM), à l'occupation des futurs locaux et à leur équipement (meubles, fournitures...).

La MJC, partenaire enthousiaste de nos jeunes

Jamais de morosité, à la MJC. Au contraire, quels que soient les circonstances, les causes, les projets... la dynamique équipe du Directeur, Guillaume Martin, se mobilise joyeusement pour apporter son aide, avec motivation et inventivité.

Malgré l'absence de locaux dédiés depuis plusieurs mois, malgré le va-et-vient permanent sur les différents sites de substitution, malgré le contexte sanitaire et la lourdeur des protocoles d'accueil, la MJC veille sur nos jeunes et les implique dans des opérations ludiques, artistiques, culturelles.

Dernièrement, ils se sont mis en quatre pour récolter des fonds au bénéfice du Téléthon local (confection et vente de sablés), ils ont contribué à la décoration des sapins de Noël communaux, ils ont aidé à la fabrication de cartes de vœux accompagnant les colis de Noël de nos aînés. Grand merci à eux pour leur état d'esprit civique et solidaire !

Coup de neuf sur la voirie

Bien que d'une superficie modeste (426 ha), notre territoire communal compte un important linéaire de voirie (près de 15 km). Evidemment, ces chaussées nécessitent un entretien constant et sont régulièrement l'objet de demandes d'intervention -légitimes- de la part des usagers. Pour autant, nous ne pouvons pas toujours répondre favorablement, ni immédiatement, car les travaux de voirie coûtent énormément cher et soulèvent souvent d'autres problématiques, notamment celle des réseaux souterrains et aériens.

Alors nous procédons, aussi régulièrement que possible, à des réparations courantes et/ou d'urgence, dites de « point à temps » ; nous essayons de lancer, de façon pluriannuelle, des opérations de réfection plus larges sur des petites sections, notamment des intersections ; puis, dans le cadre de programmes subventionnés par l'Etat (DETR), nous réalisons des tranches plus conséquentes de restructuration de chaussées (ce fut le cas, ces dernières années, avec les voiries minières ou la Rue du Village).

Au début de l'automne, sur nos fonds propres, c'est-à-dire sans aucune aide financière extérieure, nous avons fait réparer à l'enrobé quatre secteurs de la commune : la Rue des Violettes, le Chemin de la Gare, la Rue Louis Bouillard prolongée et la Rue du Suvez. Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Colas, pour un montant global de 35 698,70 € HT.

La Commission des Travaux et le Conseil Municipal réfléchissent actuellement aux futures opérations à programmer sur 2021. Vous les découvrirez prochainement.



Ce bulletin a été réalisé par les membres de la Commission Communication présidée par Hélène LEMARCHAND : Maryvonne MAUNOURY, Daniel BEREL, Thérèse KNEDLIK, Colette KISZKO, Jean-Yves DEFENOUILLE, Annick DUNBAR, Ludovic FAUCHER.

Joyeux Noël et bonne année à tous !